



**Extrait du Registre des Délibérations
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 25 novembre 2024**

Date de la convocation : mardi 19 novembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 49

Étaient présents :

M. François BAYROU, M. Jean Louis PERES, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE (excusée du n° 2 au n° 6), M. Jean LACOSTE, Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER, M. Mohamed AMARA, Mme Béatrice JOUHANDEAUX, M. Eric SAUBATTE, Mme Patricia WOLFS, M. Michel CAPERAN, Mme Marie-Laure MESTELAN, M. Régis LAURAND, Mme Françoise MARTEEL, M. Thibault CHENEVIÈRE, Mme Christelle BONNEMASON-CARRERE, M. Kenny BERTONAZZI, M. Gilbert DANAN, M. Alain VAUJANY, Mme Josy POUEYTO (présente du n° 1 au n° 10), M. Yves DEJEAN, M. Jean-Loup FRICKER, Mme Catherine LOUVET-GIENDA, M. Jean-François PLEGUE, M. Pascal GIRAUD, M. Alexandre PEREZ, M. Sébastien AYERDI, M. Pierre DUDOUET, M. Xavier LALANDE, Mme Pauline ROY LAHORE, Mme Lise ARRICASTRE, Mme Marie SALESSES, M. Stéphane DUSSARPS, Mme Camille LE DELLIOU, M. Antoine CHEVALIER (excusé du n° 10 au n° 44), M. Jean-François BLANCO, Mme Sylvie GIBERGUES, M. Patrice BARTOLOMEO, M. Jérôme MARBOT, Mme Julie JOANIN, M. Tunçay CILGI, Mme Marion BUSSY (excusée au n° 11), Mme Marianne LAJARIGE

Étai(en)t représenté(e)s :

Mme Stéphanie DUMAS (pouvoir à M. Thibault CHENEVIÈRE), M. Frédéric DAVAN (pouvoir à M. Sébastien AYERDI), Mme Marie MOULINIER (pouvoir à Mme Camille LE DELLIOU), M. Laurent JUBIER (pouvoir à M. François BAYROU), Mme Emmanuelle CAMELOT (pouvoir à M. Jean-François BLANCO), Mme Fabienne CARA (pouvoir à M. Jérôme MARBOT), Mme Josy POUEYTO (pouvoir à M. Kenny BERTONAZZI du n° 11 au n° 44)

Étai(en)t excusé(es) :

Mme Néjja BOUCHANNAFA, M. Antoine CHEVALIER

Secrétaire de séance : Madame Camille LE DELLIOU

N° 38 Signature d'une convention de partenariat financier entre la Ville de Pau et la Mission Locale pour les Jeunes Pau Pyrénées relative à l'évènement "3.2.1... Pau !"

Rapporteur : M. Régis LAURAND

Mesdames, Messieurs

La Ville de Pau a organisé la deuxième édition de son évènement de rentrée des étudiants "3.2.1... Pau !" le jeudi 3 octobre 2024 au carreau des Halles de Pau.

Cet évènement a pour objectifs d'accueillir les nouveaux étudiants de Pau, de leur faire découvrir la ville et ses atouts ainsi que de leur permettre de rencontrer d'autres étudiants et des partenaires clés pour les accompagner dans leur année.

La Mission Locale pour les Jeunes accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans en élaborant avec chacun un parcours personnalisé vers l'emploi. Elle mobilise l'offre d'insertion socioprofessionnelle disponible sur le territoire en lien avec les partenaires locaux.

Afin de répondre aux attentes de son public, elle développe des partenariats avec les collectivités territoriales, les entreprises et les divers acteurs locaux de l'insertion professionnelle et sociale.

C'est dans ce cadre qu'elle a souhaité être partenaire de l'évènement « 3.2.1...Pau ! » qui participe à une meilleure intégration des nouveaux étudiants dans leur environnement social, culturel et sportif et répond pleinement à l'ambition de rompre l'isolement des jeunes paloïis.

Comme l'an passé, la Mission Locale pour les Jeunes a été invitée à y participer en tenant un stand lors de l'évènement pour présenter son offre de service et informer les jeunes dans leur demande d'insertion professionnelle.

Cette année, et en complément, le bureau de la Mission Locale pour les Jeunes Pau Pyrénées a approuvé, par délibération en date du 4 septembre 2024, une contribution financière à hauteur de 7.500 €.

Il vous est donc proposé d'autoriser la signature de la convention ayant pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Mission Locale pour les Jeunes Pau Pyrénées entend apporter son soutien financier et sa participation à l'organisation de la deuxième édition de l'évènement de rentrée des étudiants "3.2.1... Pau !" le jeudi 3 octobre 2024 au carreau des Halles de Pau.

Après avis de la commission Action Sociale et Vie dans la Ville du 12 novembre 2024 et avis de la commission Finances - Administration Générale - Commerce - Numérique du 18 novembre 2024, il vous appartient de bien vouloir :

- 1. Autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre la Ville de Pau et la Mission Locale pour les jeunes Pau Pyrénées relative à l'évènement "3.2.1... Pau !" ;**
- 2. Décider de faire recette de la subvention d'un montant de 7.500 € au budget 2024.**

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,

Le Maire
François BAYROU